

Communiqué de presse

Turquie : acharnement judiciaire sans fin contre Pinar Selek !

La CGT exprime son indignation et sa consternation face à la décision de la cour criminelle d'Istanbul de reporter à nouveau le cinquième procès de Pinar Selek.

Pinar Selek est une voix courageuse, une défenseuse déterminée des droits humains et de la justice sociale. Pinar Selek est une écrivaine, une sociologue, une militante qui écrit sur la question kurde, le génocide des Arméniens, le féminisme, l'écologie, l'antimilitarisme et la cause LGBTQI+. C'est en raison de ses engagements qu'elle est injustement poursuivie par la justice depuis maintenant 25 ans.

Devant un dossier construit de toutes pièces, Pinar Selek a été acquittée quatre fois en 2006, en 2011 et en 2014. Pourtant, à chaque fois, le procureur a fait appel et la cour suprême a demandé systématiquement un nouveau procès.

La Confédération CGT était présente, à Istanbul, à l'audience de son cinquième « re-jugement » du 29 septembre au sein d'une imposante délégation de parlementaires, d'élus locaux, d'avocats, d'universitaires, d'associations de défense des droits humains et d'organisations syndicales. La CGT a pu constater la manœuvre dilatoire opérée par le juge pour, de nouveau, ne pas statuer.

L'argument principal qui a été développé par le président du tribunal pour décider du report du jugement au 28 juin ne repose sur aucun fondement juridique. Alors que Pinar Selek a désormais la nationalité française, le juge exige de la France son extradition vers la Turquie afin de pouvoir la juger.

Nous condamnons ces procédures à répétition qui conduisent à utiliser le système judiciaire pour réprimer la liberté d'expression et maintenir Pinar Selek dans un état d'incertitude et sous la menace d'une extradition. Cette procédure judiciaire interminable est extrêmement préoccupante. Les reports ou renvois pour re-jugement sont-ils destinés à durer indéfiniment ?

Ces vingt ans de poursuites judiciaires sont un affront à la justice, au droit à un procès équitable. L'acharnement judiciaire contre Pinar Selek doit cesser afin de mettre fin à cette persécution.

Nous continuerons sans relâche de soutenir Pinar Selek dans sa quête de justice et de vérité !

La défense des droits humains et de la liberté d'expression demeure au cœur des préoccupations de la CGT car des menaces de même nature pèsent aussi sur les droits des travailleurs de Turquie. Pour la CGT, l'exigence de justice ne connaît pas de frontières et nous resterons solidaires des tous celles et ceux qui sont injustement condamnés.

Montreuil, le 3 octobre 2023